

FORA'ESS 2026/DAKAR

Sous-thème II : Économie sociale et solidaire (ESS) et Inclusion

Atelier 19 : Politiques publiques et entrepreneuriat féminin

Thème du panel

« Politiques publiques et entrepreneuriat féminin : comment l'Économie sociale et solidaire peut-elle accélérer l'autonomisation économique des femmes en Afrique ? »

Objectif du panel

Ce panel vise à analyser la manière dont les politiques publiques, les mécanismes de financement, les organisations de l'Économie sociale et solidaire (ESS) et les initiatives communautaires peuvent contribuer à renforcer l'entrepreneuriat féminin, favoriser l'inclusion économique des femmes et accélérer leur participation à la transformation structurelle des économies africaines.

Les échanges permettront d'identifier des expériences inspirantes, de partager les bonnes pratiques et de formuler des recommandations en vue de renforcer la mise en œuvre de la **Stratégie décennale de l'Union africaine sur l'ESS**, de l'**Agenda 2063** et des **Objectifs de développement durable**.

Question centrale du panel (fil conducteur)

« Comment les politiques publiques peuvent-elles créer un environnement favorable permettant aux femmes de passer d'activités de subsistance à un entrepreneuriat collectif, innovant, compétitif et créateur de richesse grâce à l'Économie sociale et solidaire ? »

Cette question guidera l'ensemble des échanges et permettra de relier les différentes communications autour d'un objectif commun : **faire de l'ESS un véritable levier d'autonomisation économique des femmes**.

Les cinq axes du débat

Les communications seront analysées selon cinq dimensions complémentaires:

1. Entreprendre

Comment encourager les femmes à créer et développer des activités économiques durables ?

2. Financer

Quels mécanismes de financement et d'inclusion financière permettent de soutenir l'entrepreneuriat féminin ?

3. Structurer

Comment accompagner les femmes vers la formalisation, la professionnalisation et la mise en réseau de leurs organisations ?

4. Protéger

Comment l'ESS renforce-t-elle la résilience économique des femmes, notamment dans les contextes de crise et de vulnérabilité ?

5. Transformer

Quelles politiques publiques et quels partenariats sont nécessaires pour faire passer les initiatives locales à une plus grande échelle ?

Messages clés à faire émerger tout au long du panel

À l'issue des échanges, il serait souhaitable que le panel fasse ressortir les messages suivants :

- L'entrepreneuriat féminin constitue un moteur essentiel de croissance inclusive, de création d'emplois et de réduction des inégalités.
- L'ESS offre un modèle économique fondé sur la solidarité, la coopération et la création de valeur partagée, particulièrement adapté aux besoins des femmes entrepreneurs.
- Les politiques publiques jouent un rôle déterminant pour créer un environnement favorable à l'entrepreneuriat féminin : cadre juridique, financement, formation, accès aux marchés et protection sociale.
- Les mécanismes d'inclusion financière, tels que les associations d'épargne, les coopératives financières et les dispositifs de financement adaptés, sont indispensables au développement des initiatives économiques des femmes.
- La formalisation des activités économiques constitue un levier d'accès aux marchés, au financement, aux marchés publics et aux droits sociaux.
- Les collectivités territoriales, les organisations de l'ESS, le secteur privé responsable, les universités et les partenaires techniques et financiers doivent agir de manière complémentaire pour construire un écosystème favorable.

- L'autonomisation économique des femmes est un investissement stratégique pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, des Objectifs de développement durable et des stratégies nationales de développement.

Question de clôture à adresser aux panélistes

« Si vous deviez retenir une seule réforme ou une seule priorité pour accélérer l'autonomisation économique des femmes par l'Économie sociale et solidaire en Afrique, laquelle recommanderiez-vous aux gouvernements ? »

Cette dernière question permettra de conclure le panel sur des propositions concrètes et de dégager des recommandations directement exploitables par les décideurs publics.

PROPOS INTRODUCTIF

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales et régionales,

Mesdames et Messieurs les panélistes,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à cet atelier consacré aux **politiques publiques et à l'entrepreneuriat féminin**, organisé dans le cadre de la deuxième édition du Forum africain de l'Économie sociale et solidaire (FORAESS). Mon nom est Mariama DIENG et je suis la Directrice de la Promotion de l'Économie sociale et solidaire au MMESS du Sénégal.

Je voudrais ouvrir nos échanges par une question simple, mais essentielle :

L'Afrique peut-elle réussir sa transformation économique sans libérer pleinement le potentiel entrepreneurial de plus de la moitié de sa population ?

Je crois que les réponses sont déjà sous nos yeux.

Dans tous nos pays, les femmes produisent, cultivent, transforment, innovent, commercent, épargnent, investissent et soutiennent leurs communautés. Elles sont au cœur de nos économies locales. Pourtant, elles continuent de faire face à des obstacles persistants : un accès limité au financement, à la terre, aux marchés, aux technologies, à la protection sociale et, trop souvent encore, aux espaces de décision.

L'enjeu n'est donc plus de démontrer que les femmes entreprennent. Il est de créer les conditions pour qu'elles puissent **entreprendre davantage, développer leurs activités, accéder à des marchés plus rémunérateurs, créer des emplois et contribuer pleinement à la transformation économique de nos pays.**

C'est précisément là que l'**Économie sociale et solidaire** prend tout son sens.

En plaçant la coopération, la solidarité, la gouvernance démocratique et l'utilité sociale au cœur de l'économie, l'ESS apporte des réponses concrètes aux défis de l'inclusion, de la formalisation, de l'accès au financement, de la création d'emplois décents et du développement territorial.

Cette vision est aujourd'hui portée par la **Stratégie décennale de l'Union africaine sur l'ESS**, par l'**Agenda 2063**, par la résolution de l'Assemblée générale des **Nations Unies sur la promotion de l'ESS pour le développement durable**, ainsi que par les stratégies nationales mises en œuvre dans plusieurs pays africains.

Les communications que nous allons entendre illustreront cette diversité d'expériences : entrepreneuriat des jeunes et des femmes, résilience dans les contextes de crise,

mécanismes communautaires de financement, politiques publiques et formalisation des activités économiques.

Au-delà de la richesse des expériences nationales, notre ambition est d'identifier **les politiques publiques capables de faire passer les initiatives locales à une plus grande échelle.**

Le fil conducteur de notre panel sera donc le suivant :

Comment les politiques publiques peuvent-elles transformer l'entrepreneuriat féminin en un véritable moteur de croissance inclusive grâce à l'Économie sociale et solidaire ?

PRESENTATION DES PANELISTES

Mesdames et Messieurs,

Nous avons le privilège d'accueillir des panélistes venant de plusieurs pays africains. Chacun apportera un éclairage complémentaire sur les politiques publiques et les initiatives qui contribuent à l'autonomisation économique des femmes à travers l'Économie sociale et solidaire.

Leurs expériences, bien que différentes par leur contexte, convergent vers une même ambition : faire de l'ESS un levier de transformation économique, d'inclusion sociale et de développement durable.

Première communication – République centrafricaine

Nous débuterons avec la **République centrafricaine**, où sera présentée une réflexion sur **la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes comme moteur d'inclusion économique**.

Cette communication mettra en lumière les initiatives mises en œuvre pour renforcer les capacités entrepreneuriales des femmes, favoriser leur insertion économique et créer des opportunités dans un contexte marqué par de nombreux défis de développement.

Nous aurons le plaisir d'écouter **Madame Jeannick ASSAS MBILAUT**, que je remercie pour sa présence.

Deuxième communication – République démocratique du Congo (Goma)

Notre deuxième intervention nous conduira dans l'Est de la **République démocratique du Congo**, où les crises sécuritaires ont profondément affecté les moyens de subsistance des populations.

Cette communication montrera comment l'Économie sociale et solidaire constitue un instrument de résilience, permettant aux femmes de reconstruire leurs activités économiques, de renforcer la cohésion sociale et de contribuer au relèvement des communautés.

Troisième communication – République démocratique du Congo

Nous poursuivrons avec une seconde expérience de la République démocratique du Congo consacrée aux **Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC)**.

À travers cette présentation, nous découvrirons comment des mécanismes communautaires de finance solidaire peuvent favoriser l'inclusion financière, renforcer

l'autonomie économique des femmes et servir de passerelle vers des organisations économiques plus structurées.

Quatrième communication – Cameroun

Notre quatrième panéliste nous présentera l'expérience du **Cameroun**, avec un focus sur **les politiques publiques en faveur de l'entrepreneuriat féminin**.

Cette intervention permettra d'analyser les réformes institutionnelles, les dispositifs d'accompagnement et les leviers d'action susceptibles de créer un environnement plus favorable au développement des initiatives portées par les femmes.

Cinquième communication – Sénégal

Nous terminerons ce panel avec l'expérience du **Sénégal**, consacrée à **la formalisation des activités économiques comme levier d'autonomisation économique des femmes**.

Cette communication mettra en évidence les réformes engagées pour faciliter la transition des activités informelles vers des organisations économiques plus structurées, améliorer l'accès aux marchés, aux financements et à la protection sociale, et renforcer la contribution de l'ESS à la transformation économique nationale.

Transition vers les communications

Mesdames et Messieurs,

À travers ces cinq communications, nous parcourrons l'ensemble du chemin de l'autonomisation économique des femmes :

- **entreprendre** malgré les contraintes ;
- **résister** et reconstruire dans les contextes de crise ;
- **financer** les initiatives grâce aux mécanismes solidaires ;
- **créer un environnement favorable** par des politiques publiques adaptées ;
- et enfin **structurer et formaliser** les activités afin de favoriser leur croissance et leur pérennité.

Je vous invite à écouter ces interventions avec une question en tête, qui constituera le fil conducteur de nos échanges :

Comment les politiques publiques peuvent-elles faire de l'Économie sociale et solidaire un véritable moteur de l'autonomisation économique des femmes et du développement inclusif en Afrique ?

Sans plus tarder, je donne la parole à notre première panéliste.

QUESTIONS DE MODÉRATION

Question d'ouverture

L'autonomisation économique des femmes relève-t-elle principalement de la politique sociale ou constitue-t-elle aujourd'hui une véritable stratégie de développement économique ? Pourquoi ?

Après la communication sur l'entrepreneuriat féminin (RCA)

Votre expérience montre que les femmes entreprennent malgré des contraintes importantes. Selon vous, quel est aujourd'hui le principal facteur qui leur permettrait de franchir un cap : le financement, la formation, l'accès aux marchés ou un environnement réglementaire plus favorable ?

Après la communication sur les femmes en contexte de conflit (RDC)

Votre intervention montre que l'ESS peut devenir un outil de résilience. Comment transformer cette résilience en un véritable levier de reconstruction économique durable et de consolidation de la paix ?

Après la communication sur les AVEC

Les mécanismes communautaires d'épargne et de crédit ont démontré leur efficacité. Comment les articuler avec les systèmes financiers classiques afin de soutenir la croissance des entreprises portées par les femmes ?

Après la communication sur les politiques publiques (Cameroun)

Si vous deviez conseiller un gouvernement africain, quelles seraient les trois réformes prioritaires à mettre en œuvre pour créer un environnement favorable à l'entrepreneuriat féminin dans l'ESS ?

Après la communication du Sénégal

La formalisation est souvent perçue comme une contrainte. Comment faire en sorte qu'elle soit considérée comme une opportunité d'accéder aux marchés, aux financements, aux marchés publics et à la protection sociale ?

QUESTIONS TRANSVERSALES POUR LE DÉBAT

Les femmes sont encore trop souvent concentrées dans des activités à faible valeur ajoutée. Comment les accompagner vers des secteurs plus innovants, plus productifs et mieux intégrés aux chaînes de valeur ?

L'accès au financement est-il réellement le principal obstacle ou devons-nous repenser plus largement notre écosystème d'accompagnement : formation, innovation, gouvernance, numérique, accès aux marchés ?

Comment faire évoluer les initiatives locales vers de véritables entreprises collectives capables de créer durablement des emplois et de la richesse ?

- Quel rôle les collectivités territoriales peuvent-elles jouer pour territorialiser les politiques de soutien à l'entrepreneuriat féminin ?
- Comment le numérique, le commerce électronique et l'intelligence artificielle peuvent-ils devenir des accélérateurs de l'entrepreneuriat féminin dans l'ESS ?

QUESTION FINALE AUX PANÉLISTES

Si vous aviez une seule recommandation à adresser aujourd'hui aux ministres africains réunis au FORA'ESS, quelle serait-elle ?

CONCLUSION

Mesdames et Messieurs,

Chers panélistes,

Au terme de nos échanges, plusieurs enseignements majeurs se dégagent.

D'abord, l'entrepreneuriat féminin n'est pas seulement une réponse à la précarité ; il constitue un levier de croissance, d'innovation, de création d'emplois et de cohésion sociale.

Ensuite, l'Économie sociale et solidaire démontre qu'il est possible de concilier performance économique, inclusion sociale et développement territorial. Les expériences partagées aujourd'hui montrent que les femmes ne sont pas seulement des bénéficiaires des politiques publiques : elles en sont les principales actrices.

Enfin, nous avons constaté que le passage à l'échelle suppose un **écosystème cohérent**, combinant un cadre juridique favorable, des financements adaptés, un accompagnement de qualité, un meilleur accès aux marchés, des dispositifs de formation, des outils numériques et une gouvernance inclusive.

Notre responsabilité collective est désormais de transformer ces expériences en politiques publiques ambitieuses, capables de libérer pleinement le potentiel entrepreneurial des femmes africaines.

Comme nous le rappelle la Stratégie décennale de l'Union africaine sur l'ESS, investir dans les femmes, c'est investir dans la prospérité, la résilience et la souveraineté économique de l'Afrique.

Je remercie chaleureusement nos panélistes pour la qualité de leurs contributions, ainsi que l'ensemble des participants pour la richesse des échanges.

Je forme le vœu que les recommandations issues de cet atelier contribuent à renforcer les politiques publiques en faveur d'une **Économie sociale et solidaire plus inclusive, plus innovante et plus transformatrice**, au service des femmes, des communautés et du développement durable de notre continent.

Je vous remercie de votre aimable attention.

